

apres les fiançailles & la publication faite au prône
 de la grande messe paroissiale, par tout dimanche
 Confronté, & ce a cause du mariage d'entre Jean le gentil
 fils de feu Jacques & de Jacqueline et d'aucun fils pere
 re et d'une part & Perrette Delamuse fille de feu
 Guillaume Delamuse & de Anne Grosse feu pere & mere
 d'aucun part, ne s'est au trouvé aucun empêchement ny
 offensa le Curé sous signé les ay marié & sur ay donné
 la benediction nuptiale en la parois de elle Joseph Larcher
 Adm. Sr de Gatteville, Notaire allain & Jean Roue
 témoin qui ont signé avec les Epoux, ce vingt
 six jour de novembre au an
 Le gentil Le gentil La marque
 Delamuse Larcher de leur parolle
 de la muse
 nallain
 Goulmer
 et marie plante sa

Mariage de Jean LeGentil et Perrette Delamuse, le 26 novembre 1705 à Saint-Pair-sur-Mer, Calvados, Normandie